Ville de Villeneuve d'Ascq
Décision

Objet : acte de délimitation d'une propriété communale

N° : VA_DEC2024_16
Service : Foncier, habitat, projets immobiliers

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

décidons

De signer le procès-verbal de bornage et de reconnaissance de limites ainsi que le plan de bornage et d'alignement suite à la demande du cabinet de géomètre GEXPEO, géomètre-expert à Valenciennes, qui a été chargé de procéder au bornage d'un terrain voisin des parcelles cadastrées section NA n°557 et 585, propriétés de la Ville.

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 9 janvier 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-200347-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 12 janvier 2024

Ville de Villeneuve d'Ascq
Décision

Objet : acte de délimitation d'une propriété communale

N° : VA_DEC2024_16
Service : Foncier, habitat, projets immobiliers

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

décidons

De signer le procès-verbal de bornage et de reconnaissance de limites ainsi que le plan de bornage et d'alignement suite à la demande du cabinet de géomètre GEXPEO, géomètre-expert à Valenciennes, qui a été chargé de procéder au bornage d'un terrain voisin des parcelles cadastrées section NA n°557 et 585, propriétés de la Ville.

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 9 janvier 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ NORD

Date AR Préfecture :